

« LE RELAIS DU TABOT » 2026 SAINT-CYPRIEN

1H30 DE COURSE PAR EQUIPE DE 2,3,4,5 PARCOURS 1500M

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés. Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. La participation à l'épreuve sportive organisée par ST CYP RUNNERS est subordonnée à la présentation :

soit d'une licence Athlé Compétition délivrée par la FFA

soit d'un Parcours de Prévention Santé de moins de 12 mois, **accessible sur le site Logicourse.**

**Aucun autre document ne peut être accepté**

Chaque coureur doit adapter sa tenue en fonction de la météo.

Les mineurs et adultes peuvent participer à la course officielle dans la limite des distances maximales suivantes :

-Séniors et vétérans = illimité

-Juniors (2008-2009)= 25 km max.

-Cadets (2010-2011) = 15 km max soit 10 tours maximum.

-Minimes (2012-2013) = 4.5km max soit 3 tours maximum.

- Benjamin (2014-2015) = 3km soit 2 tours maximum.

\*catégorie d'âge du 1er septembre 2026 au 31 aout 2027

**L'autorisation parentale est obligatoire pour tous les participants mineurs ainsi que le questionnaire de santé : QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES (Annexe II-23, art. A. 231-3 du code du sport)**

Ces documents sont accessibles sur le site Logicourse dans l'encart



**ENGAGEMENTS**

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute

responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. Chaque coureur doit adapter sa tenue en fonction de la météo.

### FRAIS D'INSCRIPTION

Les inscriptions s'effectuent par internet sur [www.logicourse.fr](http://www.logicourse.fr).

Elles comprennent la course, le ravitaillement sur le parcours, le lot coureur remis à l'inscription. Inscription sur place dans la limite des places disponibles.

8€ par personne

### INSCRIPTIONS

**Le nombre de participants est limité à 250. Il ne sera fait aucune exception, même pour compléter une équipe déjà inscrite en partie.**

Les inscriptions ne seront prises en compte que si elles sont accompagnées:

- Licenciés : photocopie de la licence Athlé Compétition délivrée par la FFA
- Non licenciés : d'un Parcours de Prévention Santé de moins de 3 mois à la date de la course.,  
**accessible sur le site Logicourse**
- Présentation d'une pièce d'identité pour tous les coureurs.

Les inscriptions seront réalisées par :

- Internet sur [www.logicourse.fr](http://www.logicourse.fr) avant le 10/09/26

### COURSE

Le parcours est d'environ 1500m sur le centre-bourg de Saint-Cyprien.

Départ de la course officielle=19h00 jusqu'à 20h30.

Les récompensés sont les coureurs ayant effectués le parcours le plus long sur 1 h30 de course.

Seuls les tours terminés au terme des 1h30 de course seront comptabilisés pour établir le classement.

### **Important :**

- **Les équipes de coureurs peuvent engager un seul coureur sur un tour. Il est interdit d'engager plusieurs coureurs d'une même équipe simultanément sur le même tour.**
- **Le changement de coureur d'une équipe pour le tour suivant, doit se réaliser dans la zone de relais située après l'arrivée.**
- **Un coureur d'une équipe engagé sur un tour doit le terminer. Il ne peut être remplacé par un membre de son équipe sur le parcours en dehors de la zone de relais prévue à cet effet.**
- **En cas de blessure d'un coureur d'une équipe sur le parcours, seul le responsable de course est habilité à autoriser le départ d'un autre coureur de l'équipe. Dans ce cas, le départ s'effectue au début du tour. Le tour du coureur blessé n'est pas comptabilisé.**
- **Un coureur d'une équipe peut s'il le souhaite réaliser plusieurs tours à la suite.**

• **Les coureurs engagés sur un tour au terme des 1h30 devront le terminer au retentissement de l'arrêt de la course. Ce tour complémentaire et cette distance parcourue ne seront pas comptabilisés pour le classement.**

**Les coureurs devront obligatoirement remettre leurs puces à l'arrivée.**

## DOSSARDS

Les dossards et les puces seront à retirer, place du 19 mars 1962 à St Cyprien, le vendredi 11 septembre à partir de 17h30 sur présentation d'une pièce d'identité. Toute affectation de dossard est ferme et définitive. Aucun dossard ne sera envoyé par la poste.

Ils seront épinglés sur la poitrine et ne seront ni pliés ni coupés.

Toute puce abîmée, détériorée ou perdue sera facturée 5 euros. Pas de puce = pas de classement

## RECOMPENSES ET CLASSEMENT DES EQUIPES DE COUREURS

Les récompenses seront attribuées aux catégories suivantes en fonction du nombre de tours réalisés au terme des 1h30 de courses :

Course officielle :

Pour chaque équipe la 1ère équipe de femmes, la 1ère équipe d'hommes et la 1ère équipe mixte et de nombreuses surprises....

Important : en cas d'égalité sur le nombre de tours réalisés au terme des 1h30 de course entre équipes de même catégorie, le classement entre ces équipes sera établi sur la base du temps cumulé du nombre de tours réalisés.

## ASSURANCES

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## SERVICE MEDICAL

Un service médical est assuré.

## UTILISATION D'IMAGE

Par sa participation au relais du tabot de St Cyprien, chaque concurrent autorise expressément ST CYP RUNNERS ASSOCIATION (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre du relais du tabot de St Cyprien en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

CNIL

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

\*Renseignements et inscriptions, s'adresser à : ST CYP RUNNERS Rue du stade 42160 ST CYPRIEN

Tel : 0670328481/0778050562